



Compte rendu du conseil d'école

Lundi 23 Novembre 2009

Etaient présents : M. Dupont ainsi que l'équipe pédagogique, Mme Raimbault (Adj. au Maire déléguée aux Affaires Scolaires), Mme Marquis (responsable des Affaires Scolaires, Mlle Elleaume (déléguée départementale de l'Education Nationale), l'APELGC (9 représentants) et la FCPE (3 représentants).

Bilan de rentrée :

L'école compte désormais 12 classes (contre 11 l'an dernier) réparties comme suit :

- 4 classes de petite section
- 1 classe de petite / moyenne section
- 3 classes de moyenne section
- et 4 classes de grande section

Au total, l'école accueille 335 élèves (Prévision de 324 en juin 2009 + 11 par rapport à septembre).

Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS) / Emplois Vie Scolaire (EVS) :

Pour mémoire, les AVS sont recrutés par la Maison Départementale du Handicap et nommés pour apporter une aide pédagogique individuelle auprès d'un enfant en particulier (en général plutôt pour des enfants en grande section) alors que les EVS sont recrutés par l'ANPE et affectés à une école ou une classe par l'Inspection d'Académie.

Cette année 3 enfants de l'école sont en intégration scolaire : 1 en moyenne section et 2 en petite section.

Sur l'école deux EVS ont été nommés mais suite à une démission seule une personne est actuellement en poste. Un recrutement est en cours.

Restauration / Garderie :

1. Garderie du soir

M. Dupont est responsable de la garderie jusqu'à 17 H 45. Au-delà, une équipe d'animateurs dépendant de la Mairie prend le relais sous la direction de Mme Yolande VIVET.

Globalement, Il y a 12 animateurs pour une moyenne de 105 enfants par soir, ce qui correspond à 1 animateur pour moins de 10 enfants .

L'APELGC ayant fait remonter à M. Dupont différents problèmes rencontrés sur le temps du goûter, plusieurs mesures correctrices ont été prises :

- afin d'éviter que trop d'enfants ne soient présents dans le préau en même temps, les animateurs peuvent désormais accueillir un groupe de moyens et de grands dans la bibliothèque de l'école ;
- une mise au point a été faite auprès des animateurs : l'encadrement d'enfants de maternelle suppose la connaissance de quelques règles de base (avoir un langage et une attitude adaptés principalement) qui ne s'acquièrent pas forcément "sur le tas". Se pose alors la question de la formation des animateurs. Sur ce thème, M. Dupont a suggéré que la personne responsable des animateurs à la Mairie soit conviée à assister au prochain Conseil d'Ecole.
- M. Dupont a demandé que le visionnage de DVD ne soit pas systématique (une fois par semaine, après 17h45).

En ce qui concerne le goûter proprement dit, les quantités proposées sont désormais suffisantes et après plusieurs dysfonctionnements constatés depuis le début d'année, les choses devraient rentrer dans l'ordre. Il a notamment été rappelé aux animateurs de préparer les tartines (avec confiture) aux enfants.

M. Dupont nous invite à venir assister à un goûter afin de nous rendre compte par nous-mêmes comme nous le faisons pour la cantine.

2. Cantine :

Selon M. Dupont et comme évoqué lors de la dernière Commission des Menus, la qualité semble s'être améliorée avec une moindre part de viande "reconstituée".

Les problèmes de plateaux manquants survenus en début d'année sont désormais réglés. Comme par le passé, les éventuels soucis sont systématiquement notifiés par l'école à la Mairie qui revoit alors avec le prestataire.

Le contrat avec le prestataire actuel (RGC Restauration) court jusqu'à septembre 2010. Courant 2010, la Mairie lancera donc un appel d'offres pour le renouvellement du marché (procédure de Marché Public).

Malgré l'augmentation du nombre d'enfants inscrits à la cantine, les enfants bénéficient d'un temps de restauration jugé suffisamment long pour manger sans se presser.

□ **Aide Personnalisée / RASED :**

M. Dupont a fait le point sur les deux dispositifs visant à aider les enfants.

1. RASED (réseau d'aide spécialisée pour les enfants en difficulté) :

Le RASED est composé :

- D'une psychologue Mme Provendier, qui intervient à la demande des parents ou d'un enseignant,
- D'un maître "G" Mme Boutonnet, qui intervient pour des enfants n'arrivant pas à trouver leur place en tant qu'élèves (problèmes de comportement par exemple),
- D'un maître "E", Mme Mallet qui apporte une aide pédagogique pour des difficultés dans les apprentissages (travaille auprès des grandes sections).

2. L'Aide Personnalisée :

L'aide personnalisée (fréquemment appelée "Soutien") est apportée par les enseignants pour résoudre des difficultés plus ou moins ponctuelles rencontrées par les enfants.

Au cours de ces séances qui ont lieu le Lundi et le Jeudi entre 11h30 et 13H, les enfants sont pris en petits groupes par leur enseignant. L'aide personnalisée est proposée sur toutes les sections.

□ **Question diverses :**

1. La Sieste :

De nombreux enfants de petite section restant à la cantine, les dortoirs sont pleins cette année et ne peuvent pas accueillir certains enfants de moyenne section qui auraient encore besoin d'une sieste. Les enfants de moyenne section font donc un temps de repos dans leurs classes respectives.

Pour septembre 2010, tous les dortoirs seront équipés de petits lits en plastique (seul un dortoir est équipé à ce jour, l'autre étant pourvu de matelas).

2. Remplacement des dames de services

La Mairie met à la disposition des écoles une brigade de 3 dames de services de remplacement. Il nous a été indiqué que dans le cas de la classe jaune, une dame de service

remplaçante serait prochainement affectée.

3. Musique :

Les enfants de Grande Section vont bénéficier de 10 séances animées par une musicienne. La personne partant en congé maternité, les séances vont être "concentrées" sur une période très courte (jusqu'au 10 Décembre) et il n'y aura donc pas de spectacle organisé en fin d'année comme par le passé.

4. Pont de l'Ascension :

Il n'y aura pas classe le vendredi 14 mai 2010, les cours étant reportés au mercredi 12 mai.

5. Vaccination grippe H1N1 :

Il a été clairement précisé qu'aucune vaccination ne se ferait au sein de l'école. A réception du bon de vaccination, si les parents le souhaitent, ils peuvent faire vacciner leur enfant dans un centre de vaccination.

Les enfants ont tous été informés des gestes de prévention. En cas d'enfant malade, l'enfant est isolé, on lui fait porter un masque et ses parents sont prévenus.

En cas de suspicion de cas de grippe, seuls les parents des enfants de la classe concernée seront informés. L'inspecteur d'académie en collaboration avec la DDASS et le Préfet prendra la décision de fermer ou non la classe ou l'école.

6. Problèmes de circulation aux abords de l'école :

Afin de faciliter le passage des parents et des enfants devant le parc de la bibliothèque, la Mairie envisage de mettre de la résine aux pieds des arbres.

Il a par ailleurs été demandé aux balayeurs de ne pas passer avec leurs souffleurs à essence au moment de l'entrée et de la sortie de l'école.

7. Piscine :

Il y aura piscine toute l'année pour les grandes sections. Deux personnes sont mises à disposition par la Mairie pour faciliter le déshabillage et l'habillage des enfants.

L'équipe de l'APELGC Maternelle
VOLTAIRE